Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500259-20251218-2025_082-DE

commune de Billé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

Date d'envoi de la convocation : 12 décembre 2025

Date d'affichage : 12 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15
Présents : 9
Représentés : 2
Votants : 11

EXPRESSION DES VOTES

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux milles vingt-cinq, le mercredi dix-sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de **BILLÉ** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel BALLUAIS, M. Jean BOUËSSEL DU BOURG, Maire, M. Christophe GILLES, M. Thierry GODARD, Mme Patricia HOTCHKISS, Mme Colette JUGUET, M. Arnaud OLLIVIER, Mme Alexandra ORY, M. Manuel RIBEIRO.

Etaient représentés : M. Michel HARDY, Mme Sylvie POIGNIE.

Étaient absents : Mme Maryse FORTIN, Mme Amélie LERAY, Mme Morgane NÉAU, M. Jean-Marie VACHER.

Secrétaire de séance : Monsieur Manuel RIBEIRO.

DELIBÉRATION 2025-082 : RENOUVELLEMENT DE LA CTG (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE) 2026-2030

La convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale entre la CAF et les collectivités qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La CTG 2021-2025 arrivant à son terme, il a été acté son renouvellement pour la période de 2026-2030. La démarche de renouvellement a été amorcée à partir du COPIL du 30 septembre 2024 à Fougères Agglomération et s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 par des rencontres des comités techniques des cinq secteurs de l'Agglomération. Le secteur Sud est composé de 7 communes dont Billé.

Plan d'actions défini pour le secteur Sud :

Thématique Petite Enfance :

- Maintenir les assistantes maternelles dans la profession
- Maintenir l'offre existante d'AM

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500259-20251218-2025_082-DE

Thématique enfance :

- Maintenir la qualité des services existants et assurer leur accès à tous
- Optimiser l'offre ALSH existante

Thématique Jeunesse :

- Développer une offre jeunesse adaptée aux pratiques évolutives des jeunes
- Développer la coopération entre les communes
- Favoriser l'implication des jeunes et l'engagement citoyen

Thématique Parentalité et vie sociale :

- Identifier les besoins des familles et notamment les plus fragiles en termes de soutien à la parentalité
- Développement de services de soutien à la parentalité

Thématique Accès aux droits :

- Améliorer l'accès aux droits et l'inclusion numérique/facilitation dans les démarches

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention territoriale globale (CTG) proposée par la Caisse d'Allocations Familiales aux différents partenaires pour la période 2026-2030 ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer cette convention et à réaliser toute formalité nécessaire à sa bonne exécution.

Extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication.

Daniel BALLUAIS,
Le Maire.

MAIRIE DE BILLÉ
35

Manuel RIBEIRO,
Secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.